

Exercice d'évacuation

Objectif

Tester le personnel, les consignes de sécurité et le matériel incendie par un exercice nécessitant l'évacuation de l'ensemble du personnel.

Permet un retour d'expérience utile pour l'amélioration de votre organisation interne de sécurité.

Réglementation

Conformément au Code du Travail :

Article R4227-39, modifié par Décret 2011-1461 du 7 novembre 2011 : La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.

Public

L'ensemble du personnel de l'établissement.

Pré-requis

Aucun

Durée

3 heures avec débriefing

Groupe

L'ensemble du personnel de l'établissement

Outils pédagogique

- Selon scénario établi

Programme

- Scénario établi avec le chef d'établissement en fonction de l'établissement (code du travail, établissement recevant du public, type U, J, ...).
- Scénario avec ou sans fumigène

Les + de SECOURISK

- Rédaction d'un rapport avec axe d'amélioration remis au chef d'établissement.
- Cette exercice est suivi par un intervenant préventionniste qui vous conseillera dans la sécurité incendie de votre établissement avec un rappel de la réglementation Validation du registre de sécurité le jour même.

Contact

- Téléphone : 04 50 17 34 63
- Mail : info@secourisk.fr

Tarif

Nous consulter.